

COMPTE RENDU DE LA REUNION

du 12 février 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le 12 février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame TRAMIER Claire.

Etaient présents : TRAMIER Claire, DOUAUD Alice, DORNER Yoann, BRÉTÉCHÉ Christine, MÉNAGER Stéphane, MOINAUD Hervé, BALBINE Isabelle, DENIAUD Myriam, JARRY Stéphane, CHANTEAU Ghislaine, PRODEAU Pascal.

Absentes excusées : LEFEVRE Nathalie, BRASSET Anne (procuration BALBINE Isabelle), AUTHIER Maxence, ANDREY Eva.

Madame BALBINE Isabelle a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 janvier 2021.**

Le compte-rendu de la réunion est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Vote des taxes

Madame la Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de revoir le taux des taxes pour le budget communal de 2021.

Compte tenu de la faible inflation, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à la majorité, d'appliquer une hausse modérée de 1% au taux de 2020, à savoir :

	2020	2021
- Foncier Bâti :	15.76 %	15.92 %
- Foncier Non Bâti :	48.49 %	48.97 %

Débat d'Orientations Budgétaires

En préparation du vote des budgets, Monsieur Yoann DORNER (adjoint en charge notamment des finances) explique aux membres du Conseil municipal les projets d'investissement pour 2021, en recettes et dépenses, en cohérence avec les objectifs de campagne.

Il n'est pas prévu de projet d'investissement important en 2021. La 2^{ème} phase de réaménagement du bourg (le Port) sera opérationnelle en 2022. L'année 2021 sera une année de concertation et d'échange sur le projet. L'investissement est donc prévu pour de l'investissement courant et des travaux dans les logements locatifs.

Présentation du Plan Communal de Sauvegarde

Madame la Maire informe les élus de l'existence d'un document en mairie qui recense, en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires, les moyens disponibles pour y répondre à l'échelle communale. Le document planifie les actions à entreprendre en fonction du risque et a pour objectif le recensement de toutes les informations possibles afin de soutenir la population si nécessaire.

Le document est mis à jour régulièrement.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Parc Naturel Régional : l'association Estuarium de Cordemais sollicite la commune afin de continuer à travailler sur l'élaboration d'une charte de parc naturel. 41 communes sont concernées par ce projet ; un échange en conseil municipal a eu lieu en 2016 mais aucun engagement n'a été pris à l'époque. Le sujet est relancé. Un nouveau moment d'échange sera à nouveau demandé.
- Madame la Maire a été saisie par des habitants au sujet de l'écriture inclusive utilisée dans les articles du bulletin municipal. Après un échange lors du conseil municipal, malgré une lecture reconnue moins aisée, la décision de continuer sur ce modèle est approuvée à la majorité.
- Haie arbustive lotissement des Epinettes : afin d'améliorer et faciliter son entretien, les rosiers et autres arbustes seront arrachés pour replanter un rampant.
- Parking du Calvaire : une bordure végétale sera plantée afin d'éviter les débordements de l'herbe sur la partie enherbée du parking.
- Demande d'un habitant à une participation financière pour une haie partagée sur domaine voirie privé/public évoquée lors du dernier conseil municipal : un rendez-vous est prévu et une solution sera proposée au prochain conseil municipal.
- Un élu propose la formation d'un conseil municipal des enfants : une demande sera faite à la directrice de l'école. La commission « affaires scolaires » est chargée de travailler sur cette question.
- Des travaux auront lieu prochainement :
 - à Plaisance pour une alimentation électrique,
 - sur les différents lieux pré sélectionnés pour le PAVC,
 - à la Madeleine pour une évacuation d'eaux usées.

Fin à 23h00.